



FISU
WORLD
UNIVERSITY
GAMES
SUMMER



Concept de sélection ARCHERY pour la participation aux FISU World University Championships Rhine-Ruhr 2025

1 octobre 2024

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les **règles** définies par la FISU ainsi que les **directives relatives à la performance** publiées par Swiss University Sports pour les World University Games.

2. Dates de la manifestation

Les Summer FISU World University Games auront lieu dans la région de Rhine-Ruhr, Essen (GER) du 16.07.2025 au 27.07.2025.

3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

Les nombres de participants suivants sont définis :

- **Épreuves individuelles :**
Un maximum de trois (3) concurrents dans chaque catégorie d'arc et de genre (trois (3) RW, trois (3) RM, three (3) CW, three (3) CM)
- **Épreuves par équipe :**
Un maximum d'une (1) équipe dans chaque catégorie d'arc et de genre (une (1) équipe RW, une (1) équipe RM, une (1) équipe CW, une (1) équipe CM)
- **Épreuves par équipe mixte :**
Un maximum d'une (1) équipe dans chaque catégorie d'arc (une (1) équipe mixte REC et une (1) équipe mixte COM)

Ainsi, 3 places sont ouvertes en RM, RW, CM, CW, qui peuvent tirer en individuel, en équipe et en mixte.

4. Conditions de participation

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait) :

- Citoyenneté suisse
- Âge : date de naissance du 01.01.2000 au 31.12.2007
- Statut d'étudiant/e, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue
Hautes écoles reconnues, voir :
<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/enseignement-et-etudes/hautes-ecoles-suissees-accr-editees>

5. Sélections

5.1. Critères de sélection

Critères principaux : les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un/une athlète puisse être proposé pour intégrer la sélection :



FISU
WORLD
UNIVERSITY
GAMES
SUMMER



5.1.1. Critères de sélection femmes

Critères principaux : Les critères suivants doivent être remplis pour qu'un(e) athlète puisse être proposé(e) à la sélection :

Une traduction anglaise du chapitre 5 peut être obtenue auprès du chef de discipline. En cas de doute, la version française fait foi.

Critères principaux : Les critères suivants doivent être remplis pour qu'un athlète puisse être proposé pour la sélection :

Avant qu'un minima puisse être tiré, le chef de discipline doit être informé de l'intérêt de participer aux Summer WUG 2025 (voir "autres dispositions", processus d'annonce).

L'athlète doit avoir tiré au moins 2 fois le nombre de points requis lors d'un tournoi officiel 70/50m, dans une période désignée au point 5.3

- **R.W : 612 points.**
- **C.W : 669 points.**

Les athlètes sont tenus de communiquer tous les résultats des compétitions officielles tirés durant la période définie au chef de discipline par e-mail : noelia.herrero@swissarchery.org. Les résultats doivent être envoyés dans un délai de 7 jours après la compétition. Le dernier résultat doit être envoyé avant la date butoir de la période de sélection.

5.1.2. Critères de sélection hommes

Critères principaux : Les critères suivants doivent être remplis pour qu'un(e) athlète puisse être proposé(e) à la sélection :

Une traduction anglaise du chapitre 5 peut être obtenue auprès du chef de discipline. En cas de doute, la version française fait foi.

Critères principaux : Les critères suivants doivent être remplis pour qu'un athlète puisse être proposé pour la sélection :

Avant qu'un minima puisse être tiré, le chef de discipline doit être informé de l'intérêt de participer aux Summer WUG 2025 (voir "autres dispositions", processus d'annonce).

L'athlète doit avoir tiré au moins 2 fois le nombre de points requis lors d'un tournoi officiel 70/50m, dans une période désignée au point 5.3

- **R.M : 638 points.**
- **C.M : 686 points.**

Les athlètes sont tenus de communiquer tous les résultats des compétitions officielles tirés durant la période définie au chef de discipline par e-mail : noelia.herrero@swissarchery.org. Les résultats doivent être envoyés dans un délai de 7 jours après la compétition. Le dernier résultat doit être envoyé



FISU
WORLD
UNIVERSITY
GAMES
SUMMER



avant la date butoir de la période de sélection.

5.1.3. Autres critères comme soutiens à la décision

- Condition physique et santé
- Capacité d'entraînement et de préparation
- Athlète avec potentiel pour meilleure performance personnelle
- Logique de formation et d'expérience pour les échéances futures
- „In good standing“ avec SwissArchery et Swiss Olympic
- Qualité du plan d'entraînement et préparation
- Esprit d'équipe et camaraderie pour contribuer à la réussite du collectif

5.2. Compétitions définies par la fédération

- Chaque tournoi officiel national et international en mode 70/50m Outdoor selon World-Archery est éligible pour la qualification telle que mentionnée ci-dessus, à condition que le tour de qualification se situe dans la période mentionnée ci-dessous.
- Il appartient aux athlètes de rechercher ces tournois, de s'informer à leur sujet et d'organiser leur participation.

Toutes les dispositions sont toujours sous réserve de la situation actuelle, les informations du chef de discipline sont déterminantes.

5.3. Demande de sélection

Les minima exigés doivent donc être atteints entre le **1er janvier 2025 et le 15 juin 2023 inclus**.
Les résultats faits lors du week-end des 14-15 juin doivent être envoyés avant le 15 juin à 23h00.

La demande de sélection doit être établie par le/la chef/fe de discipline (CD) au plus tard le 20 juin en concertation avec la fédération, sur la base des critères de sélection convenus.

Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur à celui des places disponibles, il appartient au/à la CD de procéder à une priorisation en fonction des directives relatives à la performance.



FISU
WORLD
UNIVERSITY
GAMES
SUMMER



5.4. Commission de sélection

La décision de sélection définitive est prise par le **comité de sélection** de Swiss University Sports :

- CEO/Chef du Sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Raeto Raffainer)
- Head of Delegation Swiss University Sports (Renato Maggi)
- Vice-présidente Swiss University Sports (Martina van Berkel)

La commission de sélection décide à la majorité des voix.

Une commission de recours est définie au sein du comité directeur de Swiss University Sports. Ses décisions sont définitives.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants/es sont soumis/ses aux règles de l'AMA. Le site web www.sportintegrity.ch/fr fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés ou diplômés, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales.

Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le/la chef/fe de discipline soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Coûts

Athlètes :

Les athlètes sélectionné/es seront tenu/es de payer une contribution aux frais qui s'élève à environ 20% des frais totaux divisés par le nombre d'athlètes.

Hautes Ecoles :

20% supplémentaires sont couverts par l'haute école de l'athlète.

Fédération sportive :

20% des coûts sont couverts par la fédération nationale des athlètes sélectionnés.

Le montant restant est financé par Swiss University Sports.

8. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le concept de sélection est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique « Disciplines sportives », ainsi que par la fédération concernée.

Le/la chef/fe de discipline ainsi que la fédération nationale s'assurent que les athlètes et entraîneurs concernés/es ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

9. Autres dispositions

Les athlètes se manifestent au plus tard 4 mois avant la manifestation en tant que « probables » auprès de leur CD. Les probables pris en compte sur GAMEMANAGER donnent leur accord à participer au cas d'une sélection, et se sont engagés à suivre le programme de sélection proposé et à relever les

MEMBER
OF



OFFICIAL
SPONSOR



OFFICIAL
SUPPLIER



NATIONALER SPORTFÖRDERER





FISU
WORLD
UNIVERSITY
GAMES
SUMMER



éventuelles épreuves de préparation, tout comme toute activité en lien avec leur participation aux WUC. Tous les probables seront saisis sur GAMEMANAGER par le/la CD (nom/prénom/adresse électronique). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient au chef du sport d'élite et au directeur générale Swiss University Sports.

Violations à l'éthique : les violations à l'éthique peuvent être signalées via le centre de signalement de Sportintegrity à l'adresse www.sportsintegrity.ch.

10. Responsabilités

Chef de discipline responsable

Noelia Herrero

Rte de Chenevaires 19

1867 St-Triphon

noelia.herrero360@gmail.com

079/531'96'26

Vevey, 19.12.2024 / Version 1

Noelia Herrero, CD

Nathalie Dielen, Chef de la commission de sélection de la SwissArchery

((SIGN))

Raeto Raffainer, CEO/Chef sport de performance Swiss University Sports

((SIGN))

MEMBER
OF



OFFICIAL
SPONSOR



OFFICIAL
SUPPLIER



NATIONALER SPORTFÖRDERER

